

Campagne mondiale pour l'éducation

CADRE POUR LE PLAIDOYER DE LA CME

La Campagne mondiale pour l'éducation représente la voix de la société civile dans les espaces et processus politiques de l'éducation dans le monde entier. Nos membres plaident et font campagne ensemble pour une éducation gratuite, inclusive et de qualité, sans discrimination, promeuvent l'apprentissage tout au long de la vie, valorisent et soutiennent de manière adéquate la profession d'enseignant et les organisations de jeunes, d'étudiants et de parents.

La CME a été fondée en 1999 lors du Forum mondial de l'éducation à Dakar pour fournir une plateforme unifiée qui coordonne le travail de la société civile sur l'éducation, nous sommes un mouvement mondial qui comprend des coalitions, des réseaux et des syndicats nationaux de l'éducation du monde entier, ainsi que des organisations internationales et régionales.

La CME est coordonnée par un secrétariat mondial et est sous la supervision stratégique d'un conseil d'administration représentant toutes les parties prenantes, notre mission est de promouvoir et de défendre l'éducation publique gratuite et de qualité en tant que droit de l'homme fondamental et d'exercer une pression dans toutes les sphères publiques.

Pourquoi un cadre de plaidoyer ?

Ce cadre est un outil nécessaire pour définir la façon dont les actions de plaidoyer soutiennent la réalisation du Plan stratégique de la CME 2023-2027. Il est suffisamment flexible pour s'adapter aux différents contextes et changements politiques et il est basé sur l'expérience des membres de la CME.

Le plan stratégique est plus détaillé et quelque peu rigide, il définit les buts, les objectifs, les priorités et les étapes du mouvement. Le cadre de plaidoyer n'est pas conçu pour dupliquer le contenu du plan stratégique, mais offre plutôt une structure de base sur laquelle la CME établira ses plans de mise en œuvre du plaidoyer, dont les priorités ont été clairement établies.

Le cadre de plaidoyer est basé sur diverses sources et répond à une diversité de contextes et d'acteurs, de sorte que les actions entreprises par les membres de la CME répondent au droit international relatif aux droits de l'homme et s'adaptent également aux besoins qui émergent aux niveaux national, régional et mondial.

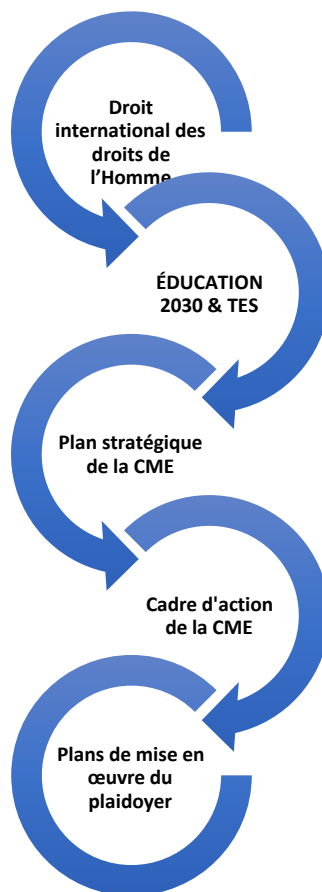
Le contexte général de ce cadre est fourni par le Plan stratégique de la CME 2023-2027 et la Stratégie sur le genre de la CME, qui s'inspirent à leur tour du cadre conceptuel et normatif du droit à l'éducation, du Programme mondial pour l'éducation à l'horizon 2030 et des engagements pris lors du Sommet sur la transformation de l'éducation.

Le cadre de plaidoyer vise fournir à notre mouvement le raisonnement nécessaire pour inspirer des actions concrètes, sans être trop normatif et se limite à la validité des termes du plan stratégique de la CME. La CME estime que le renforcement du travail de plaidoyer contribuera à améliorer la formation de coalitions, à élargir l'espace et la participation de la société civile et à contrer les multiples formes d'autoritarisme et les menaces qui pèsent sur la démocratie.

Si les États sont les principaux responsables de la réalisation du droit à l'éducation, la CME comprend qu'il existe une myriade d'acteurs, y compris le secteur privé, les entreprises et leurs fondations, les agences des Nations Unies et les organisations multilatérales, les organisations caritatives, les universités, les syndicats, les groupes de réflexion, etc. qui peuvent éventuellement être les cibles de notre action de plaidoyer.

Ces actions nécessitent également l'établissement d'alliances stratégiques avec des mouvements extérieurs à l'éducation, par exemple ceux qui contestent la dette illégitime, font progresser les droits et libertés politiques, la justice fiscale, la justice climatique et la justice en matière de genre.

Le schéma ci-dessous montre les différents éléments dans lesquels le cadre de plaidoyer est inséré :



Ce cadre de plaidoyer est complété par des lignes directrices pour le plaidoyer, et les deux instruments devraient être pris en compte ensemble dans la définition et la mise en œuvre des activités de plaidoyer en faveur du droit de l'homme à l'éducation.

Qu'entend-on par...

Politique : La politique est l'ensemble des principes politiques qui guident le travail de la Campagne mondiale pour l'éducation, définis et inspirés par sa constitution, ses statuts, ses résolutions et ses positions.

Plaidoyer : Il s'agit de l'ensemble des actions coordonnées visant à influencer les décisions essentielles pour faire progresser la réalisation du droit de l'homme à l'éducation, y compris la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

Recherche : la CME opte pour une recherche orientée vers le plaidoyer, c'est-à-dire une enquête systématique et participative sur divers facteurs liés au droit de l'homme à l'éducation, nécessaire pour mettre à jour notre politique et guider nos actions de plaidoyer.

Campagne : un ensemble organisé d'actions menées sur une période donnée, visant à obtenir des résultats concrets par le biais de processus de plaidoyer, de communication, de mobilisation et de renforcement des capacités sur le droit de l'homme à l'éducation.

Communication : échange d'informations sur des sujets spécifiques à la CME, y compris les données, le contenu graphique, les déclarations, les positions, les demandes, les consultations et tous les autres symboles et signes liés au travail de la CME.

Renforcement des capacités : Il s'agit du processus destiné à faciliter la production des connaissances, des sensibilités et des compétences nécessaires à la compréhension critique, à la défense et à la promotion du droit de l'homme à l'éducation dans les environnements organisationnels, communautaires, institutionnels et politiques dans lesquels les membres de la CME opèrent.

Objectif

Le cadre de plaidoyer présente les principes et les approches sur lesquels le mouvement est appelé à développer ses actions de plaidoyer aux niveaux national, régional et international, conformément aux priorités et aux actions stratégiques clés énoncées dans le plan stratégique 2023-2027 de la CME.

Domaines prioritaires

Le plan stratégique 2023-2027 de la CME envisage les domaines prioritaires et les questions fondamentales suivants :

- Transformer l'éducation (apprentissage numérique, leadership en matière d'éducation, éducation pertinente, éducation de qualité sur le changement climatique)
- L'éducation dans les situations d'urgence et de crise
- Financement de l'éducation
- Éducation et formation tout au long de la vie (éducation de la petite enfance et éducation et formation des adultes)
- Égalité et inclusion (égalité des genres et sexotransformation, inclusion des personnes vivant avec un handicap, inclusion des populations exclues et égalité raciale)
- Enseignants et enseignement
- Les jeunes, les étudiants et leurs organisations/associations

Ces domaines définissent le contexte opérationnel dans lequel les activités de plaidoyer doivent être mises en œuvre.

Principes

Le cadre de plaidoyer s'inspire d'une série de principes nécessaires à la construction d'un mouvement mondial structuré et cohérent, capable d'influencer la prise de décision pour mettre fin à l'exclusion dans l'éducation :

Un langage commun : La reconnaissance de l'universalité des droits de l'homme est essentielle pour protéger, réaliser et concrétiser le droit à l'éducation pour tous et dans tous les contextes. L'approche de l'éducation basée sur les droits de l'homme est nécessaire pour contrer les visions utilitaires, réductionnistes et colonialistes de l'éducation, qui la considèrent comme un privilège ou une marchandise. La CME entend créer un langage commun et une compréhension commune du droit à l'éducation, sur la base des normes établies par le droit international relatif aux droits de l'homme et soutenues par les recommandations et observations pertinentes des organes de traités et des procédures spéciales des Nations Unies.

Approche globale : La CME travaille avec toutes les parties prenantes impliquées dans la défense et la promotion du droit de l'homme à l'éducation et élabore des actions de plaidoyer interconnectées aux niveaux national, régional et mondial. Nous reconnaissons la diversité sociale et culturelle comme une valeur précieuse qui permet aux personnes et aux communautés de s'unir et de trouver des solutions viables à leurs problèmes. Nous sommes engagés dans la lutte pour la décolonisation, comme moyen de construire un monde plus inclusif et plus égalitaire dans lequel les personnes sont appréciées pour leur dignité intrinsèque, indépendamment de qui elles sont et de l'endroit où elles vivent.

Participation, coordination et mobilisation : En tant que mouvement démocratique et critique, la Campagne mondiale pour l'éducation se base sur la participation de ses membres et opère

grâce à la mobilisation sociale constante qu'ils promeuvent. La construction d'un mouvement nécessite une coordination et un soutien, de sorte que la consultation des parties prenantes et le partage des connaissances sont une condition préalable à l'apprentissage et aux bonnes pratiques.

Sensibilisation du public : La construction d'un langage commun, ainsi que la participation et la mobilisation, n'est possible qu'en maintenant des systèmes d'information qui impliquent tous les membres et partenaires de la CME. La sensibilisation du public est la clé de la diffusion d'appels et de déclarations opportuns et avisés. Le public devrait toujours être consulté au sein du mouvement.

Planification stratégique : Les bonnes intentions et les engagements politiques ne suffisent pas. Il faut se mettre au travail de manière réaliste, coordonnée et aussi pragmatique. Cela ne peut se faire qu'en mettant en œuvre des approches méthodiques qui font partie d'une planification stratégique, dûment basée sur la politique du mouvement. La planification stratégique est également le moyen de mesurer et de suivre les résultats du plaidoyer et d'identifier les lacunes et les besoins.

Responsabilité : La CME considère la solidarité comme un élément fondateur de son travail. Ce principe nous incite à partager nos réalisations, mais aussi nos besoins, en particulier lorsque nous avons bénéficié du soutien d'autres personnes : donateurs, partenaires ou personnes qui nous ont fait confiance. Tout comme nous l'exigeons des gouvernements, la CME assume la responsabilité comme une obligation. L'obligation de rendre compte et la redevabilité sont les mécanismes qui permettent de préserver la confiance et les points de vue critiques.

Approches stratégiques

La CME est appelée à participer à tous les espaces de plaidoyer pertinents aux niveaux national, régional et mondial. Chaque membre doit déterminer le bien-fondé de sa participation et le Secrétariat mondial doit maintenir la participation au niveau international. Il est souhaitable que la participation aux espaces de plaidoyer soit liée aux objectifs du plan stratégique et permette un flux d'informations sur les défis, les réalisations et les enseignements tirés. Cela permettra au mouvement de s'inspirer des bonnes pratiques recueillies et d'améliorer ses opérations sur le terrain.

Pour chaque domaine prioritaire, le Secrétariat mondial de la CME devrait établir des communautés d'apprentissage ou des groupes de travail, au sein desquels les membres de la CME sont invités à coordonner leurs expériences dans tous les espaces de plaidoyer.

Les événements internationaux organisés par le Secrétariat mondial devraient promouvoir la participation des membres, en particulier lorsque leur travail apporte une contribution essentielle aux objectifs poursuivis par ces événements internationaux. La participation doit être encouragée à la fois dans les groupes de travail et dans les contacts directs avec les membres.

Engagement et analyse politiques

La définition des politiques et des positions politiques est le ciment du mouvement. C'est le mécanisme qui reflète l'apprentissage collectif et qui guide le mouvement dans la réalisation de ses objectifs stratégiques. L'analyse des réalités politiques nationales, régionales et internationales conduit à une mise à jour constante des politiques institutionnelles, ce qui renforce le mouvement.

L'engagement et l'analyse politiques devraient constituer une partie importante du programme des groupes de travail et de la communauté d'apprentissage, ainsi que de tout autre organe consultatif que le Secrétariat mondial intègre pour le travail opérationnel sur ses campagnes et ses plans de plaidoyer.

Évaluation de l'environnement politique dans lequel la CME opère

La participation politique n'est pas un exercice académique, et encore moins quelque chose d'abstrait. Il doit se fonder sur une évaluation politique continue de l'environnement dans lequel les membres de la CME travaillent. La lutte pour le droit à l'éducation est essentiellement politique et nécessite donc une analyse de la réalité qui facilite l'identification des acteurs impliqués, des forces en conflit, des contextes institutionnels et communautaires, des possibilités d'influence et des risques associés.

Ce travail nécessite le renforcement des capacités de nos membres, y compris des processus de recherche-action et des lignes directrices spécifiques pour l'évaluation politique.

L'orientation de ces processus ne doit pas être centralisée, car ce sont les membres nationaux et régionaux qui connaissent le mieux les situations politiques nationales et régionales. Le rôle du secrétariat mondial est de faciliter l'échange et la diffusion d'informations.

Influence sur les politiques et lobbying

L'évaluation politique ne doit pas être une fin en soi et devrait idéalement impliquer une diversité de partenaires et de parties prenantes, à l'intérieur et à l'extérieur des gouvernements, auxquels des points de vue critiques peuvent être communiqués. Tous les acteurs critiques doivent être identifiés. Il est évident qu'une analyse indépendante doit être garantie, afin que les acteurs étatiques bénéficient des perspectives indépendantes de la société civile et qu'une masse critique soit constituée en vue des changements nécessaires dans les politiques publiques.

À cette fin, dans la mesure du possible, la mise en place de véritables dialogues avec les acteurs étatiques, en particulier les décideurs, devrait être valorisée dans l'évaluation politique du droit à l'éducation.

Les discussions sur les rapports et autres documents doivent être menées à différents niveaux institutionnels, des autorités supérieures jusqu'aux opérateurs institutionnels, y compris les enseignants, les directeurs d'école, les étudiants et les fonctionnaires de niveau intermédiaire.

Les documents, notes et rapports issus de ces activités permettent au Secrétariat mondial de mener des actions de lobbying international directement liées à l'action politique aux niveaux local et national.

Toutes ces expériences doivent être enregistrées et systématisées par le Secrétariat mondial par l'intermédiaire de sa plateforme d'apprentissage, et être mises à la disposition de tous les membres pour qu'ils puissent en bénéficier en permanence.